



Rapport du Président 2013

Cher Membre,
Madame,
Monsieur,

L'année 2013 a été placée principalement sous le signe de la gestion des déchets, plus communément appelée « taxe au sac », ainsi que de la cadence du LEB enfin augmentée au ¼ d'heure.

Votre comité s'est réuni à trois reprises pour suivre les dossiers en cours et a participé à de nombreuses invitations de la municipalité concernant les divers dossiers intéressant notre société.

Le courrier qui a été adressé par votre comité concernant la sécurité des piétons dans la zone du Taulard avec demande de renforcement d'aménagements routiers incitant les véhicules à rouler à 30km/h a reçu une réponse en début d'année passée. Cette prise de position indiquant, en résumé, que des travaux devront être effectués dans cette rue et que la municipalité en profitera pour installer des équipements de modération du trafic.

Fin décembre 2012 /début janvier 2013, les habitants de Lausanne ont reçu une enveloppe contenant un sac gratuit ainsi que de la documentation concernant le tri des déchets et des points de récolte. Toute la population lausannoise ? Non, les habitants ayant le numéro postal 1032 et 1033 ont simplement été oubliés. Quand nous prétendons que l'administration lausannoise ne connaît pas Vernand, nous n'avons pas tout à fait tort. J'ai immédiatement alerté le service concerné qui a tout mis en œuvre afin que les habitants de notre zone foraine reçoivent cette fameuse enveloppe, avec en plus une note d'excuse spécialement imprimée à leur intention. J'ai essayé de négocier avec l'auteur de la missive afin que le contrôle des sacs ne devienne effectif qu'en février mais sans succès. Durant le printemps et l'été les propriétaires ont été obligés de se munir de containers destinés à récolter les différents déchets ce qui a posé pour certains habitants des problèmes de place. D'autres ont fait le choix de se regrouper. En automne, le point de récolte du Taulard a dû se mettre en conformité avec le règlement communal puisque le container destiné au papier a disparu.

A la fin de l'été les propriétaires ont encore reçu un « impôt déchets » calculé sur le volume de l'habitation ce que ne prévoit pas la loi fédérale. Notre société a conseillé aux membres qui l'ont interpellée de faire opposition à cette taxe par le biais de la Chambre Vaudoise Immobilière et en conséquence de ne pas payer la taxe. Le cas sera traité devant les tribunaux.

Sujet plus réjouissant, le LEB au ¼ d'heure. Il aura ainsi fallu attendre un nombre d'année considérable et naturellement des investissements en conséquence, dont la gare de Prilly terminée en décembre 2012, afin que l'horaire d'hiver 2012 – 2013 soit adapté. Malheureusement, on apprenait que l'horaire au ¼ d'heure serait repoussé à cause de non homologation des différents feux répartis sur la ligne. Finalement, ce n'est que dès la rentrée scolaire du mois d'août 2013 que le LEB a profité de la fréquence de 15 minutes.

La sortie organisée par notre société à l'aérodrome de la Blécherette a connu un vif succès. Les explications données par M. Janin, pilote instructeur, ont été fort appréciées par les membres présents. A la fin de la visite un apéritif dînatoire a été servi et deux membres ont eu la chance de gagner un prix qui consistait à un vol d'une heure.

Comme vous le pouvez le constater votre Comité n'a pas chômé durant cette législature. Nous profitons de cette occasion pour vous informer que Monsieur Xavier Jobin a été élu au sein du comité comme vice-président suite à la démission de Monsieur René Mosca. Par contre, il nous manque toujours un ou une secrétaire, avec les outils informatiques modernes le travail n'est pas très compliqué.

Cette année nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau site internet toujours sous www.vernand.org. Faites-nous part de vos commentaires qui seront les bienvenus. Ce site a été créé par l'un de nos membres Monsieur Luigi Cuomo qui fait ce travail bénévolement et qui assure aussi l'hébergement du site. Nous tenons d'ores et déjà à le remercier vivement.

Au nom du Comité, je vous remercie chers Membres, de votre fidélité à notre Société de Développement de Vernand et j'adresse un grand merci à tout le Comité qui œuvre dans une ambiance constructive et dont la devise est : « **défendre les intérêts des habitants des Vernand lorsqu'il en va de la qualité de vie** ».

Philippe Cottet, Président SDV

30.03.2014